

Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) exige que les sociétés d'assurance vie sous réglementation fédérale adoptent son Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) comme ligne directrice en matière de suffisance du capital. Les sociétés sont tenues de maintenir, au minimum, un ratio de base de 55 % et un ratio total de 90 %. Le BSIF a fixé le ratio cible de surveillance à 70 % pour le capital de base et à 100 % pour le capital total.

Le tableau ci-dessous fournit les renseignements et les ratios liés au TSAV. Les ratios TSAV de la Société ont dépassé les cibles internes et sont bien supérieurs aux ratios de surveillance du BSIF au titre des deux périodes.

(en milliers de dollars)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Capital disponible		
Catégorie 1 (A)	1 330 592 \$	1 120 124 \$
Catégorie 2 (B)	474 861 \$	436 259 \$
Total (C)	1 805 453 \$	1 556 383 \$
Provision d'excédent (D)	587 913 \$	859 472 \$
Coussin de solvabilité de base (E)	1 828 207 \$	1 662 918 \$
Ratio total ((C + D) / E) x 100	131 %	145 %
Ratio de base ((A + 70 % D) / E) x 100	95 %	104 %

Les variations du ratio total et du ratio de base en 2023 sont principalement attribuables à la transition vers le cadre comptable IFRS 17 et aux ajustements associés à la ligne directrice LICAT.

En dépit des variations entre les composantes en raison des changements dans le cadre comptable et les formules de capital, la combinaison capital total disponible et provision d'excédent est similaire au titre des deux périodes, se chiffrant à environ 2,4 milliards.

Le changement le plus important concerne le coussin de solvabilité de base, où l'on observe une augmentation du capital requis en cas de déchéance, en raison de l'augmentation du calcul de la perte subie par la Société en cas de résiliation de la police d'assurance.

Pour les définitions des termes, veuillez vous reporter à la Ligne directrice du BSIF : Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie.